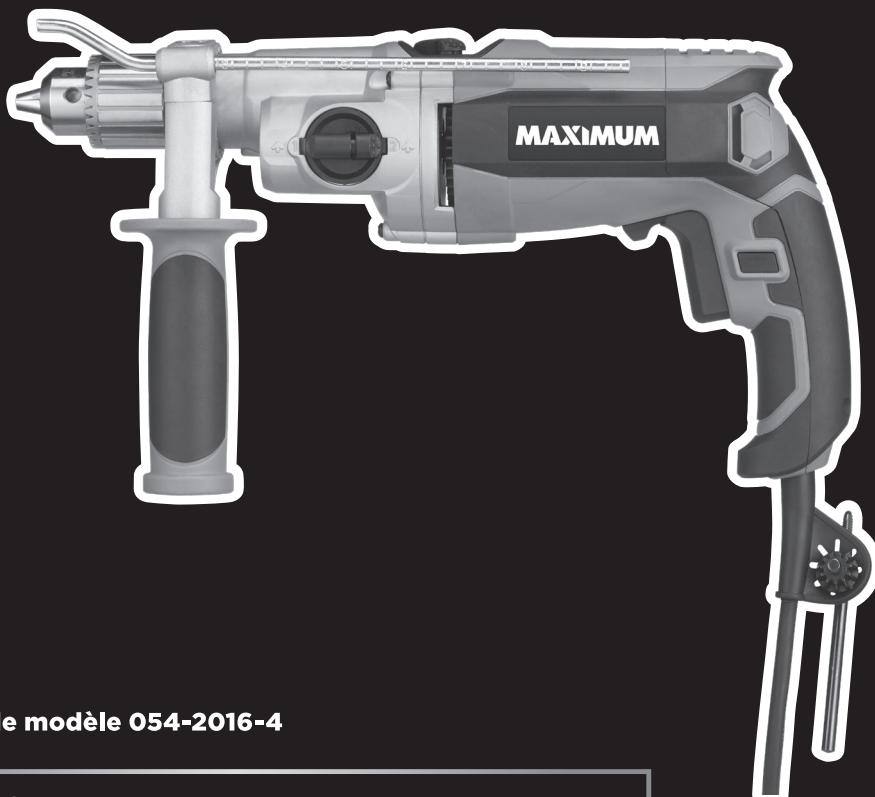


MAXIMUM^{MC}

1/2 po (1,27 cm)

**Perceuse à percussion à
2 gammes de vitesse**



N° de modèle 054-2016-4

IMPORTANT :

Veuillez lire attentivement ce guide avant d'utiliser cet article et conservez-le aux fins de consultation ultérieure.

**GUIDE
D'UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| DONNÉES TECHNIQUES | 4 |
| AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ CONCERNANT L'OUTIL ÉLECTRIQUE | 5 |
| SYMBOLES | 8 |
| LISTE DES PIÈCES | 9 |
| ACCESOIRES | 10 |
| CONNASSEZ VOTRE PERCEUSE | 11 |
| CONSIGNES D'UTILISATION | 12 |
| CONSEILS DE TRAVAIL POUR VOTRE PERCEUSE | 14 |
| SOINS D'ENTRETIEN DES OUTILS | 15 |
| GARANTIE | 16 |

REMARQUE: Si des pièces manquent ou sont endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler notre service d'assistance téléphonique sans frais au numéro 1-888-670-6682.



CONSERVEZ CES CONSIGNES

Le présent guide d'utilisation contient d'importantes consignes de sécurité et d'utilisation. Lisez toutes les consignes et respectez-les lorsque vous utilisez cet article.

DONNÉES TECHNIQUES

| | |
|------------------------------|----------------------------|
| VOLTAGE | 120 V 60 Hz c.a. |
| AMPÈRES | 8,5 A |
| VITESSE À VIDÉ | |
| ENGRENAGE 1 | DE 0 À 1,300 TOURS/MINUTE |
| ENGRENAGE 2 | DE 0 À 2,700 TOURS/MINUTE |
| VITESSE DE PERCUSSION | |
| ENGRENAGE 1 | DE 0 À 20,800 COUPS/MINUTE |
| ENGRENAGE 2 | DE 0 À 43,200 COUPS/MINUTE |
| MANDRIN À CLÉ | 1/2 po (1,27 cm) |
| CAPACITÉ MAXIMALE DE PERÇAGE | |
| MÉTAL | 1/2 po (1,27 cm) |
| MAÇONNERIE | 3/4 po (1,9 cm) |
| BOIS | 1-1/2 po(3,8 cm) |
| CLASSE DE PROTECTION | □ /II |
| LONGUEUR DE CÂBLE | 10 pieds (3 m) |
| POIDS | 6 lb (2,7 kg) |

SÉCURITÉ DE L'ESPACE DE TRAVAIL

- Gardez l'espace de travail propre et bien éclairé.** Les endroits encombrés ou sombres invitent les accidents.
- N'utilisez pas d'outil électrique dans une atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables.** Les outils électriques produisent des étincelles qui pourraient enflammer ces matières.
- Tenez les enfants et les spectateurs à distance pendant que vous utilisez un outil électrique.** Une distraction pourrait vous faire perdre la maîtrise de l'outil.



AVERTISSEMENT!

Certaines poussières créées par le ponçage mécanique, le sciage, le meulage, le perçage et d'autres activités de construction contiennent des substances chimiques connues dans l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages au fœtus. Voici quelques exemples de ces substances chimiques:

- Plomb provenant des peintures à base de plomb;
- Silice cristalline provenant des briques et du ciment, ainsi que d'autres produits de maçonnerie;
- Arsenic et chrome provenant du bois de construction chimiquement traité.

Le risque que présentent ces expositions varie en fonction de la fréquence de ce type de travail. Pour réduire l'exposition à ces substances chimiques, travaillez dans un endroit bien aéré, avec un équipement de sécurité approuvé, tel qu'un masque antipoussière spécialement conçu pour filtrer les particules microscopiques.



AVERTISSEMENT!

Ce produit peut contenir du plomb, du phtalate ou d'autres substances chimiques connues dans l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales et d'autres dommages au fœtus. Veuillez vous laver les mains après l'avoir utilisé.



AVERTISSEMENT!

Lisez tous les avertissements et toutes les consignes de sécurité. Le non-respect des avertissements et des consignes peut entraîner des décharges électriques, un incendie ou de graves blessures.

Conservez tous les avertissements et toutes les consignes de sécurité pour pouvoir les consulter ultérieurement.

- Dans les avertissements, le terme « outil électrique » fait référence à votre outil électrique (avec fil) ou à votre outil électrique alimenté par batterie (sans fil).

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- La fiche de l'outil électrique doit être branchée dans une prise assortie. Ne modifiez jamais la fiche. N'utilisez pas de fiche d'adaptation avec les outils électriques mis à la terre. L'utilisation de fiches non modifiées et de prises assorties réduit les risques de décharge électrique.
- Évitez tout contact avec les surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs. Les risques de décharge électrique sont accrus lorsque votre corps est en contact avec une surface mise à la terre.
- N'exposez pas les outils électriques à la pluie ou à l'humidité. Toute infiltration d'eau dans l'outil augmente les risques de décharge électrique.
- N'utilisez pas le cordon de façon abusive. N'utilisez jamais le cordon pour transporter l'outil ou pour le débrancher de la prise de courant en tirant dessus. Tenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, des arêtes vives et des pièces mobiles. Les cordons endommagés ou emmêlés augmentent les risques de décharge électrique.
- Lorsque vous utilisez un outil électrique à l'extérieur, servez-vous d'une rallonge spécialement conçue pour l'extérieur. L'utilisation d'une rallonge d'extérieur diminue les risques de décharge électrique.
- Si vous devez absolument utiliser un outil dans un endroit mouillé ou humide, branchez ce dernier à une source de courant protégée par un disjoncteur différentiel pour réduire les risques de décharge électrique.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Restez sur vos gardes, regardez ce que vous faites et faites preuve de bon jugement lorsque vous utilisez un outil électrique. N'utilisez pas l'outil si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues ou de l'alcool. Une seconde d'inattention peut entraîner de graves blessures.
- Portez un équipement de protection individuelle. Portez toujours des lunettes protectrices. L'utilisation d'un équipement de protection, comme un masque antipoussière, des chaussures à semelle antidérapante, un casque de protection et des protecteurs auditifs, aide à réduire les risques de blessures.
- Évitez les mises en marche accidentnelles. Assurez-vous que l'interrupteur est en position d'arrêt avant de brancher l'outil à la source d'alimentation ou d'installer la batterie dans l'outil et de ramasser ou de transporter ce dernier. Le fait de porter un outil électrique avec le doigt sur l'interrupteur ou brancher un outil dont l'interrupteur est en position de marche peut causer un accident.
- Retirez les clés de réglage ou les autres clés avant de mettre l'outil électrique en marche. Le fait de laisser une clé quelconque sur une pièce tournante de l'outil peut causer des blessures.
- Ne tendez pas le bras trop loin. Gardez toujours une bonne assise et un bon équilibre. Cela vous permet de mieux maîtriser l'outil électrique dans les situations imprévues.
- Portez des vêtements appropriés. Ne portez pas de vêtements amples ou de bijoux pendants. Attachez-vous les cheveux et tenez vos vêtements et vos gants à bonne distance des pièces mobiles. Les vêtements amples, les bijoux et les cheveux longs peuvent se prendre dans les pièces mobiles.
- Si vous utilisez un système de dépoussiérage, assurez-vous qu'il est bien branché et qu'il fonctionne correctement. L'emploi d'un tel système aide à réduire les risques liés à la poussière en suspension dans l'air.

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- Ne forcez pas l'outil électrique. Utilisez l'outil électrique approprié au travail que vous effectuez. Un outil électrique approprié tourne au rendement prévu et fait du meilleur travail en posant moins de risques.
- N'utilisez pas l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de le mettre en marche et de l'arrêter. Un outil électrique qui ne peut pas être contrôlé à l'aide de l'interrupteur est dangereux et doit être réparé.
- Débranchez la fiche de la source d'alimentation ou retirez la batterie de l'outil électrique avant de procéder à des réglages, de changer d'accessoire ou de ranger l'outil. De telles mesures préventives réduisent les risques de mise en marche accidentelle de l'outil électrique.
- Mettez l'outil électrique qui tourne au ralenti hors de la portée des enfants et ne laissez personne l'utiliser sans le connaître ou sans avoir lu les présentes consignes. Un outil électrique est dangereux entre les mains d'un utilisateur inexpérimenté.
- Entretenez votre outil électrique. Inspectez-le pour déterminer s'il y a des pièces mal alignées, coincées ou brisées et pour vous assurer que rien ne nuit à son bon fonctionnement. Si l'outil électrique est endommagé, faites-le réparer avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont causés par des outils mal entretenus.
- Gardez les outils de coupe propres et bien affûtés. Les outils bien entretenus et bien affûtés sont moins susceptibles de se coincer et sont plus faciles à maîtriser.
- Utilisez l'outil électrique, les accessoires et les mèches, etc., conformément aux présentes consignes et de la manière prévue pour le type particulier d'outil électrique en question, en tenant compte des conditions de travail et du projet à réaliser. L'emploi d'un outil électrique à des fins autres que les fins prévues peut être dangereux.

ENTRETIEN

- Confiez l'entretien de l'outil électrique à un réparateur qualifié qui n'utilise que des pièces de rechange identiques. Vous serez ainsi assuré que l'outil demeure sécuritaire.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LA PERCEUSE

- Confiez l'entretien de l'outil électrique à un réparateur qualifié qui n'utilise que des pièces de rechange identiques. Vous serez ainsi assuré que l'outil demeure sécuritaire.
- Utilisez les poignées auxiliaires fournies avec l'outil. La perte de maîtrise de l'outil pourrait vous blesser.
- Tenez l'outil électrique par les surfaces de prise isolées seulement lorsque l'accessoire de coupe pourrait entrer en contact avec un câblage électrique dissimulé ou avec son propre cordon. L'accessoire de coupe en contact avec un fil sous tension peut mettre les pièces métalliques exposées de l'outil sous tension et administrer une décharge électrique à l'opérateur.

SYMBOLES



Pour réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le guide d'utilisation.



Double isolation



Avertissement



Portez des protecteurs auditifs



Portez des lunettes de sécurité

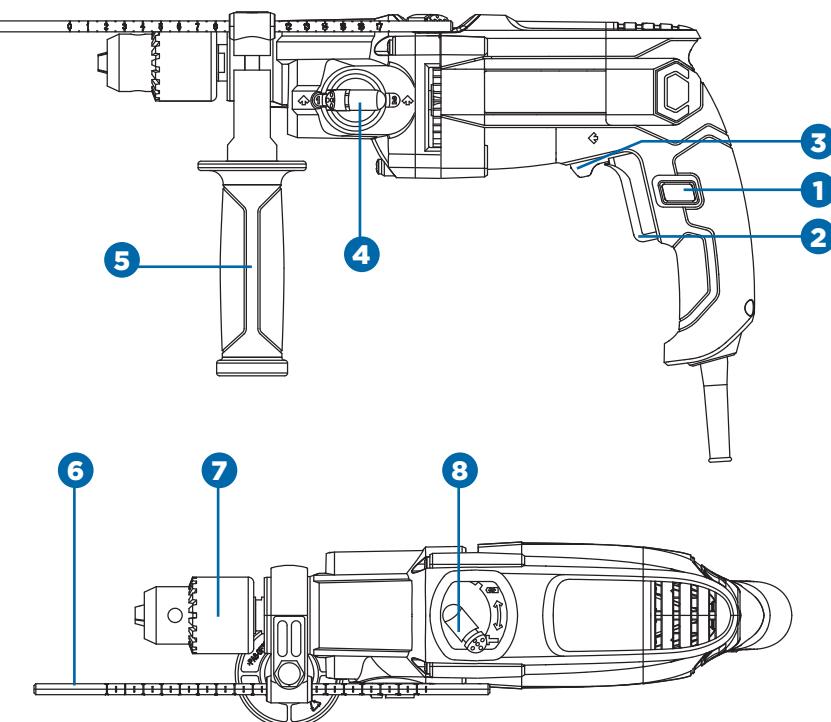


Portez un masque antipoussière



N'exposez pas cet outil à la pluie

| N° | Description |
|----|--|
| 1 | Bouton de verrouillage de l'interrupteur |
| 2 | Bouton de marche/arrêt |
| 3 | Bouton de marche/arrêt avec vitesse variable |
| 4 | Sélecteur de vitesse |
| 5 | Poignée auxiliaire |
| 6 | Jauge de profondeur |
| 7 | Mandrin à clé |
| 8 | Sélecteur de percussion ou de perceuse |



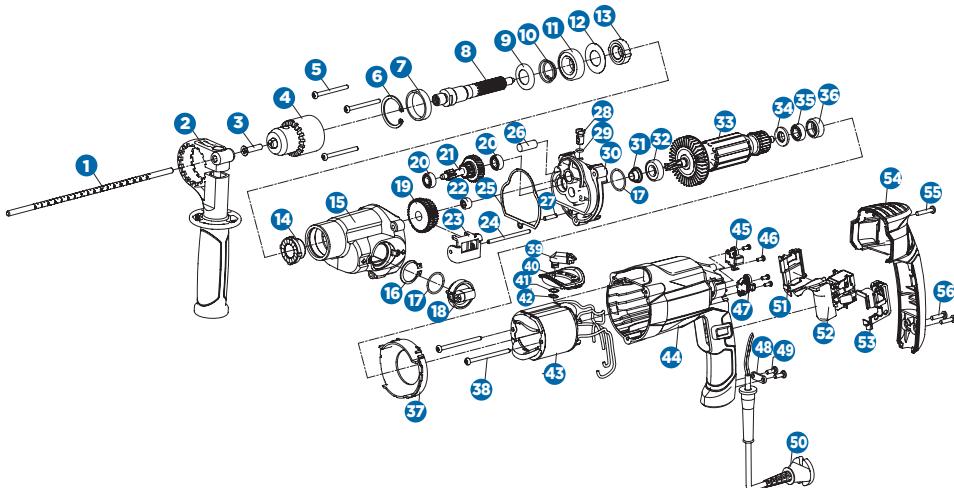
LISTE DES PIÈCES

Tous les accessoires illustrés ou décrits ne sont pas nécessairement inclus dans la livraison standard.

ACCESSOIRES

| | |
|---------------------|---|
| Clé de mandrin | 1 |
| Poignée auxiliaire | 1 |
| Jauge de profondeur | 1 |

Nous vous recommandons d'acheter les accessoires au magasin où vous avez acheté l'outil. Utilisez des accessoires de bonne qualité et d'une marque connue. Choisissez le type d'accessoires en fonction des travaux à entreprendre. Consultez l'emballage des accessoires pour en savoir davantage. Le personnel de magasin peut vous aider et vous conseiller.



| Nº | Description | Nº | Description |
|----|-----------------------------------|----|--------------------------------------|
| 1 | Jauge de profondeur | 29 | Joint torique |
| 2 | Poignée auxiliaire | 30 | Couvercle central |
| 3 | Vis | 31 | Écran à huile |
| 4 | Mandrin | 32 | Couronne de roulement à billes |
| 5 | Vis autotaraudeuse | 33 | Moteur |
| 6 | Jonc | 34 | Anneau antipoussière |
| 7 | Gaine | 35 | Couronne de roulement à billes |
| 8 | Broche de sortie | 36 | Manchon de roulement |
| 9 | Couvercle de support | 37 | Chicane |
| 10 | Ressort | 38 | Vis autotaraudeuse |
| 11 | Roulement à billes | 39 | Sélecteur de mode perçage/percussion |
| 12 | Rondelle | 40 | Pièce de réglage de la percussion |
| 13 | Barre de choc mobile | 41 | Rondelle |
| 14 | Barre de choc fixe | 42 | Jonc |
| 15 | Carter d'engrenages | 43 | Stator |
| 16 | Anneau | 44 | Carter |
| 17 | Joint torique | 45 | Balai 1 |
| 18 | Molette de sélection | 46 | Vis autotaraudeuse |
| 19 | Ensemble d'engrenages | 47 | Balai 2 |
| 20 | Couronne de roulement à billes | 48 | Agrafe à cordon |
| 21 | Ensemble arbre central | 49 | Vis autotaraudeuse |
| 22 | Couronne de roulement à aiguilles | 50 | Cordon et fiche |
| 23 | Pièce de transition fonctionnelle | 51 | Support droit |
| 24 | Détrompeur | 52 | Interrupteur |
| 25 | Rondelle d'étanchéité | 53 | Support gauche |
| 26 | Feutre en laine | 54 | Couvercle de poignée |
| 27 | Tige | 55 | Vis autotaraudeuse |
| 28 | Tringle | 56 | Vis autotaraudeuse |

BOUTON DE MARCHE/ARRÊT (Figure A)

Appuyez sur le bouton pour faire démarrer l'outil et relâchez-le pour l'arrêter.

BOUTON DE VERROUILLAGE DE L'INTERRUPEUR (Figure A)

Appuyez sur le bouton de marche/arrêt (2), puis sur le bouton de verrouillage (1), et relâchez brièvement le bouton de marche/arrêt, puis le bouton de verrouillage. Le bouton devrait désormais être verrouillé pour une utilisation continue. Pour éteindre l'outil, appuyez sur le bouton de marche/arrêt et relâchez-le.

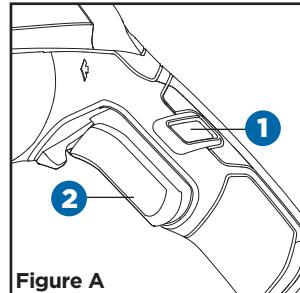


Figure A

COMMANDE DE ROTATION EN MARCHE AVANT/ARRIÈRE (3)

Pour percer, utilisez le sens de rotation avant indiqué “” (poussez la manette vers la gauche). N'utilisez pas le sens de rotation arrière indiqué “” (poussez la manette vers la droite) que pour dégager une mèche coincée.

Ne changez jamais le sens de rotation pendant que l'outil tourne, attendez qu'il soit complètement arrêté.

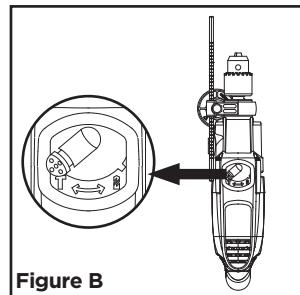


Figure B

SÉLECTEUR DE PERCUSSION OU DE PERCEUSE (Figure B)

Lorsque vous percez dans la maçonnerie ou le béton, choisissez la position Percussion . Lorsque vous percez dans du bois, du métal ou du plastique, choisissez la position Perceuse .

BOUTON DE VERROUILLAGE DE LA PERCEUSE À PERCUSSION

Pour passer de la position Percussion à la position Perceuse et vice-versa, vous devez appuyer sur le bouton de verrouillage avant de faire tourner le sélecteur dans la position désirée, et vous assurer que le bouton se relâche pour bloquer le sélecteur lorsque ce dernier atteint la position choisie.



REMARQUE: Avant d'utiliser l'outil, lisez attentivement le guide d'utilisation.

POIGNÉE AUXILIAIRE (Figure C)

Faites glisser la poignée sur la perceuse et faites-la tourner jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de travail désirée. Pour immobiliser la poignée auxiliaire, faites tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour desserrer la poignée auxiliaire, faites tourner la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Utilisez toujours la poignée auxiliaire.

JAUGE DE PROFONDEUR RÉGLABLE (Figure D)

Insérez la mèche dans le mandrin. Desserrez la jauge de profondeur en faisant tourner la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Faites glisser la jauge de profondeur jusqu'à ce que la distance entre l'extrémité de la jauge et l'extrémité de la mèche soit égale à la profondeur du trou que vous désirez faire. Immobilisez ensuite la jauge de profondeur en faisant tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre.

MONTAGE D'UNE MÈCHE DANS LE MANDRIN

Pour monter la mèche, insérez-la entre les mors du mandrin aussi loin que possible. Assurez-vous que la mèche se trouve au centre des mors du mandrin. Vous devez insérer la clé de mandrin fournie dans trous dans le mandrin. Serrez à force égale chacun des trois trous, pas seulement un. Votre mèche est à présent immobilisée dans le mandrin. Vous pouvez la retirer en inversant la procédure ci-dessus.

SÉLECTEUR DE VITESSE (4)

Choisissez la position 1 pour obtenir une vitesse réduite et un couple élevé avec les mèches de gros diamètre.

Choisissez la position 2 pour obtenir une vitesse élevée et un couple réduit avec les mèches de petit diamètre. Si les engrenages ne s'engagent pas facilement, faites tourner le mandrin à la main pour les aligner.

Ne changez jamais les engrenages pendant que l'outil tourne, attendez qu'il soit complètement arrêté.

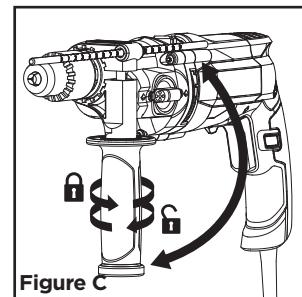


Figure C

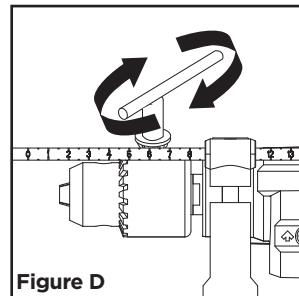


Figure D



AVERTISSEMENT!

- Avant d'installer l'accessoire, débranchez l'outil. Ne tentez pas de serrer des mèches (ou tout autre accessoire) en saisissant la partie avant du mandrin et en mettant l'outil en marche. Vous pourriez endommager le mandrin et vous blesser.

CONSEILS DE TRAVAIL POUR VOTRE PERCEUSE

Si votre outil électrique devient trop chaud, réglez la vitesse au maximum et faites-le fonctionner à vide pendant 2 ou 3 minutes pour refroidir le moteur.

Utilisez toujours des mèches en carbure de tungstène pour le béton et la maçonnerie. Lorsque vous percez du métal, n'utilisez que des mèches en acier rapide en bon état. Dans la mesure du possible, percez un avant-trou avant de percer un trou de gros diamètre.

SOINS D'ENTRETIEN DES OUTILS

Débranchez la fiche de la prise avant de procéder à des réglages, à des réparations ou à l'entretien.

Gardez les outils propres et bien affûtés pour un rendement optimal et sécuritaire.

Suivez les consignes de lubrification et de changement des accessoires. Inspectez périodiquement les cordons de l'outil; s'ils sont endommagés, faites-les réparer par un centre d'entretien autorisé.

Ni lubrification ni entretien supplémentaires ne sont nécessaires pour votre outil électrique. Votre outil électrique ne contient aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur. N'utilisez jamais de l'eau ou des produits d'entretien chimiques pour nettoyer votre outil électrique. Essuyez-le à l'aide d'un chiffon sec. Rangez toujours votre outil électrique dans un endroit sec.

Gardez les fentes d'aération du moteur propres. Ne laissez pas la poussière s'accumuler sur les commandes.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, faites-le réparer par le fabricant, son agent de maintenance ou un technicien qualifié pour éviter les risques.

Le présent produit de la marque MAXIMUM est visé par une garantie d'une durée de 5 ans à compter de sa date d'achat au détail initial couvrant exclusivement les vices de fabrication et de matériaux, et il est soumis aux dispositions suivantes pour ce qui est des composants suivants :

- a) Composant A : Les batteries et les chargeurs seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- b) Composant B : L'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- c) Composant C : Les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, ne sont visés par aucune garantie.



GARANTIE

Sous réserve des conditions et des restrictions décrites ci dessous, le présent produit, s'il nous est retourné accompagné d'une preuve d'achat à l'intérieur de la période de garantie prévue et s'il est couvert par la présente garantie, sera réparé ou remplacé (par un produit du même modèle, ou encore par un produit de valeur égale ou dont les caractéristiques sont comparables), à l'entière appréciation du centre de réparation autorisé de Maximum Canada (le « Fournisseur de services »). Nous assumerons les frais liés à la réparation ou au remplacement ainsi que le coût de la main-d'œuvre connexe.

Ces garanties sont soumises aux conditions et aux restrictions suivantes:

- a) il est nécessaire de présenter une facture qui atteste l'achat ainsi que la date d'achat;
- b) le Fournisseur de services doit établir l'existence des vices de fabrication et de matériaux et les évaluer;
- c) la présente garantie ne couvre aucun produit ni aucune pièce dont l'usure, le bris ou le non fonctionnement est causé par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, des dommages accidentels, de la négligence ou encore une mauvaise installation, une utilisation inadéquate ou un manque d'entretien (conformément à ce qui est mentionné dans le manuel du fabricant ou le mode d'emploi pertinent);
- d) la présente garantie ne couvre pas l'usure normale, pas plus que les pièces détachées ou les accessoires (y compris les fleurets et les lames de scie) qui pourraient être fournis avec le produit et qui, de par leur nature, ont une durée de vie limitée et dont on s'attend à ce qu'ils deviennent inutiles ou inutilisables après une période d'utilisation raisonnable;
- e) la présente garantie ne couvre pas l'entretien de routine ni les articles consommables, notamment le carburant, les lubrifiants, les sacs d'aspirateur, les lames, les courroies, le papier abrasif, les fleurets, les liquides, les joints toriques en caoutchouc, les mises au point ou les ajustements;
- f) la présente garantie exclut les composants suivants, qui pourraient accompagner votre produit :
 - (1) les batteries et les chargeurs, qui seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux. Les vices de fabrication ou de matériaux de la batterie ou du chargeur seront réparés ou remplacés au gré du Fournisseur de services.
 - (2) l'étui de transport, qui n'est couvert que pendant une période de 1 an à compter de la date

d'achat au détail initial contre les vices de fabrication et de matériaux.

- (3) les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, qui ne sont couverts par aucune garantie.
- g) la présente garantie ne s'applique pas si un tiers qui n'est pas le Fournisseur de services (c'est-à-dire des personnes non autorisées par le fabricant) a causé des dommages en effectuant ou en tentant d'effectuer des réparations, et ces réparations ou ces tentatives de réparation non autorisées invalideront intégralement la présente garantie;
- h) la présente garantie ne couvre que les pièces d'origine, sauf si le détaillant ou le fabricant, ou encore des personnes autorisées par le détaillant ou le fabricant, ont réparé ou remplacé les pièces;
- i) la présente garantie ne couvre pas les produits qui ont été vendus à l'acheteur initial en tant que produits reconditionnés ou remis à neuf (sauf indication écrite à l'effet contraire);
- j) la présente garantie ne couvre pas les produits ni les pièces qui contiennent des pièces d'un autre fabricant, et elle ne s'applique pas si des personnes non autorisées ont réparé ou modifié, ou encore ont tenté de réparer ou de modifier, les produits ou les pièces;
- k) la présente garantie ne couvre pas la détérioration normale du revêtement extérieur, notamment les égratignures, les bosses, les éclats de peinture ou encore l'oxydation ou la décoloration causée par la chaleur, par des substances abrasives ou par des produits nettoyants chimiques;
- l) la présente garantie ne couvre pas les composants vendus par d'autres fabricants et identifiés comme tels, lesquels seront couverts par la garantie du fabricant en cause, s'il y a lieu;
- m) les produits remplacés par le détaillant dans le cadre de l'exécution des obligations découlant de la garantie sont soumis aux conditions de garantie initiales ainsi qu'aux délais connexes écoulés depuis la date d'achat initial; si le produit est acheté au Québec, la durée de la garantie sera prolongée sur une période correspondant au délai pendant lequel le détaillant québécois a gardé le produit en sa possession dans le but d'exécuter les obligations découlant de la garantie; et les produits remplacés ne seront pas considérés comme des nouveaux produits pour les besoins de la garantie;
- n) Les seules obligations du détaillant et du fabricant ainsi que les seuls recours de l'acheteur dans le cadre de la présente garantie se résument à ce qui est mentionné dans les présentes. Les garanties énoncées dans les présentes sont incessibles et sont exclusivement accordées à l'acheteur. DE PLUS, LES GARANTIES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU LES AUTRES CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU PRÉVUES PAR LA LOI (Y COMPRIS LES PROTECTIONS PRÉVUES EN VERTU DES LOIS INTITULÉES THE SALE OF GOODS ACT ET THE INTERNATIONAL SALE OF GOODS ACT), QUI DÉCOULENT NOTAMMENT DES HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE L'USAGE DU COMMERCE, Y COMPRIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS TACITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA COMMERCIALITÉ ET À LA PERTINENCE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UNE UTILISATION PRÉCISE, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LE DÉTAILLANT ET PAR LE FABRICANT.

RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES

La présente garantie s'applique exclusivement à l'acheteur initial et est incessible.

La présente garantie sera applicable pendant cinq ans à compter de la date d'achat au détail initial qui est indiquée sur la facture.

Ni le détaillant, ni Maximum Canada, ni le fabricant ne seront responsables des

autres frais, pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, accessoires, punitifs ou consécutifs, qui pourraient découler de la vente ou de l'utilisation du produit ou de l'incapacité à l'utiliser.

Le détaillant, Maximum Canada et le fabricant ne seront en aucun cas tenus responsables envers l'acheteur en ce qui a trait à une réclamation relative a) à des dommages indirects, spéciaux, punitifs, accessoires, exemplaires ou consécutifs, b) à une indemnité pour la perte de bénéfices, de revenus escomptés, d'épargne ou de clientèle, ou toute autre perte de nature économique pour l'acheteur, c) à des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés, qu'elle qu'en soit la cause, d) à une participation ou à une compensation relative à une réclamation présentée contre l'acheteur, e) aux dommages liés aux produits d'un tiers ou aux services fournis par un tiers ou aux matériaux de l'acheteur, ou f) aux dommages liés à l'interruption, aux retards, aux erreurs ou aux omissions; dans chaque cas en vertu de tout principe en droit ou en equity, découlant de la présente garantie ou relativement à celle ci, même si l'éventualité de ces événements a fait l'objet d'un avis. Malgré les dispositions qui figurent dans les présentes et les droits conferés à l'acheteur en vertu des lois et de l'equity ou autrement, aux termes de la présente garantie, la responsabilité du détaillant ou du fabricant, qu'elle découle d'un contrat, d'un délit civil, du fait du produit ou de toute autre cause, ne pourra en aucun cas être globalement supérieure au montant payé au détaillant par l'acheteur pour le produit visé par la présente garantie.

AVIS AU CONSOMMATEUR

La présente garantie vous accorde des droits spécifiques, mais vous pourriez disposer d'autres droits, qui peuvent différer d'une province à l'autre. Les dispositions qui figurent dans la présente garantie ne visent pas à limiter, à modifier, à réduire ou à exclure quelque garantie prévue dans les lois provinciales ou fédérales applicables.

En plus de la garantie limitée de 5 ans, ce produit de la marque MAXIMUM est couvert par notre garantie suivante :

GARANTIE DE RÉPARATION D'UNE DURÉE DE 1 AN

À tout moment au cours de la première année suivant l'achat du présent produit, Maximum Canada exécutera l'entretien du produit et remplacera les pièces essentielles qui sont anormalement usées par suite d'une utilisation normale du produit.

Les éléments suivants sont exclus de la garantie de réparation de 1 an :

- Les pièces ou les éléments manquants ou endommagés en raison d'une utilisation abusive ou d'une mauvaise utilisation;
- une usure des pièces ou des accessoires non essentiels qui ne touchent pas la fonction principale du produit.

GARANTIE DE SATISFACTION D'UNE DURÉE DE 90 JOURS

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du fonctionnement de votre produit de la marque MAXIMUM pour quelque motif que ce soit, vous pouvez le retourner, accompagné d'une preuve d'achat, dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de procéder à un échange ou d'obtenir un remboursement intégral.

Importé par MAXIMUM Canada Toronto, Canada M4S 2B8

Fabriqué en Chine